

Université Populaire d'Avignon
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CA
du 9 mai 2014

Jean-Robert ALCARAS, Président de l'association, a convoqué une **réunion du CA de l'UPA le Vendredi 9 mai 2014 à 10 heures**. La réunion s'est tenue à la Ferme La Reboul sur l'île de la Barthelasse, sur une invitation de Michèle Perrin et Bernard Cappeau.

Comme toujours, cette réunion était ouverte aux sympathisants et bénévoles actifs de l'association.

Présents : Jean-Robert et Hélène ALCARAS, Fabienne DOURSON, Joëlle MOLINA, Bernard PROUST, Roland et Janine DUPONT, Muriel DAMON, Michèle PERIN, Laïla COMMIN-ALLIE, Marianne BEAUVICHE, Monique LAMBERT, Anouck BARTOLINI, Joëlle et André DUBREUIL, Gilles LE NY, Michèle FRAYTAG.

Ordre du jour :

1/ Réservation des places Festival 2014

2/ Préparation de l'AG du 13 juin 2014 :

- - Organisation matérielle
- - Ordre du jour

3/ La procédure mise en place pour le choix du thème de l'année 2014/2015

4/ Le renouvellement du CA à voter en AG

5/ La demande d'une élue de la municipalité d'Avignon

6/ Dernière mise au point concernant le projet de partenariat avec le Théâtre des Carmes

Jean-Robert remercie chaleureusement Michèle Perrin et Bernard Cappeau pour leur invitation ; chaque membre présent apprécie de se réunir dans ce merveilleux cadre champêtre.

1/ Réservation des places Festival 2014

Comme chaque année et malgré des contraintes de calendrier qui entraînent la mobilisation de plusieurs bénévoles de l'UPA, les membres du CA décident de poursuivre l'organisation des réservations de places en tant que collectivité. Ce dispositif permet aux adhérents de l'UPA qui le souhaitent d'éviter de longues files d'attente et de bénéficier du tarif collectivités sur certains spectacles programmés par le Festival d'Avignon. Roland Dupont a pris contact avec André Textoris pour l'organisation de ces réservations.

Roland nous informe des contraintes de calendrier et également des limitations dans le choix des spectacles proposés. En effet, certains spectacles ne seront pas accessibles aux collectivités pour des raisons de jauge de salles de spectacles ou de dates critiques en termes de fréquentation, c'est ainsi qu'aucun spectacle programmé entre le 11 et le 20 juillet 2014 ne pourra être réservé par les adhérents dans le cadre de ce dispositif.

Les fiches de réservation seront remises aux adhérents intéressés lors du cours du 13 mai et devront être rendues pour le 20 mai accompagnées du chèque de règlement à l'ordre de l'UPA.

Une fois le contrôle des disponibilités des places demandées effectué, l'UPA remettra un chèque global au Festival d'Avignon et les billets lui seront remis. L'UPA informera les adhérents concernés de l'organisation mise en place pour la récupération, après le 16 juin, des billets réservés aux intéressés.

Nous remercions Roland, Vice-Président de l'UPA, d'être cette année en première ligne sur l'organisation de ces réservations.

2/ Assemblée Générale de l'UPA le 13 juin 2014

- - Organisation matérielle :

Michèle Perrin s'occupe, avec Bernard, d'amener tables et chaises à la Ferme La Reboul le 12 après-midi. A partir de 17h ce même jour Roland, Janine et André les rejoindront pour installer la salle de réunion.

Le 13 à partir de 17h Jean-Robert, Hélène et Laïla seront sur place pour terminer l'installation (sono, accueil et réglages avec le pianiste si nécessaire).

Joëlle Dubreuil est chargée de l'achat des gobelets, assiettes, serviettes, couverts.

Bernard Cappeau achètera le vin et le jus de poire produit à la ferme.

Les participants à l'AG seront invités à apporter un plat salé et/ou sucré afin d'approvisionner le repas qui sera partagé à l'issue de l'AG.

Après le repas des participants au groupe de chant animé par Amélie Grand, accompagnés par un pianiste rémunéré, proposeront un « tour de chant festif » aux auditeurs ; chacun est invité à apporter des paroles de chansons ainsi que les partitions correspondantes s'il le souhaite.

- - Ordre du jour de l'AG et prise de parole :
 - . Rapport moral, par Jean-Robert Alcaras
 - . Rapport d'activités, par Fabienne Dourson
 - . Rapport financier, par Monique Lambert
 - . Présentation des travaux des ateliers « e.bulletin », « regards croisés » et « écriture », par des représentants de chaque atelier
 - . Présentation du thème proposé pour 2014/2015 suivi d'un vote des adhérents, par Joëlle Dubreuil et Barbara Le Gall
 - . Projets d'activités pour la saison à venir, par Jean-Robert Alcaras
 - . Renouvellement du Conseil d'Administration de l'Association, par Jean-Robert Alcaras
 - . Questions diverses

Jean-Robert adressera par mail la convocation à l'AG aux adhérents dans les jours qui viennent, accompagnée du pouvoir à utiliser en cas d'absence à l'AG. Monique Lambert et Laïla Commin-Allié se chargeront d'envoyer les convocations par courrier postal aux adhérents n'ayant pas fourni d'adresse mail. L'ordre du jour figurera sur la convocation et l'information selon laquelle le thème de l'année prochaine sera indiqué sur le site de l'UPA, ainsi qu'il est spécifié au point suivant.

3/ La procédure mise en place pour le choix du thème de l'année 2014/2015

Comme convenu lors de la précédente réunion du CA, Jean-Robert avait lancé un appel aux bonnes volontés, dans le cadre des ateliers de l'UPA, afin que des auditeurs proposent une nouvelle méthode permettant de choisir le thème de l'année suivante. Joëlle Dubreuil expose la proposition qui a été faite par l'ensemble du groupe « e-bulletins » auquel elle participe. Il a été décidé de proposer aux auditeurs de participer au choix du thème de la prochaine saison au moyen d'une adresse mail auditeur.100@laposte.net communiquée le mardi 6 mai à 18h30 à l'amphi AT02 de l'Université. Une fois les propositions recueillies, les membres de cet atelier proposent d'organiser une réunion des auditeurs concernés qui seront appelés à défendre leurs propositions. Les thèmes retenus et proposés au vote des adhérents le seront après validation par les intervenants de leur faisabilité.

Les échanges qui suivent font ressortir le malaise de certains intervenants qui se sentent écartés du choix du thème alors qu'ils sont eux-mêmes auditeurs toute l'année. Bien entendu rien n'empêche les intervenants/auditeurs de faire des propositions mais Joëlle et Gilles insistent sur les raisons qui ont amené cette proposition : il s'agit de franchir un pas supplémentaire dans la parole donnée aux

auditeurs ; ces derniers rencontrent souvent des difficultés à « affronter » les arguments des intervenants car ils ne disposent pas toujours du bagage culturel et intellectuel suffisant ; ils sont souvent également peu habitués à prendre la parole en public. Joëlle et Gilles sont surpris par la réaction de méfiance de certains intervenants et tiennent à les rassurer : « il ne s'agit pas d'exclure les intervenants » ni comme le craignaient Laïla et Fabienne d'instituer un rapport de force entre ces deux groupes auditeurs et intervenants alors que l'UPA se veut un lieu de partage, d'échange, d'égalité ni de revenir à des rapports classiques de transmission du savoir.

Toutefois, même « la boîte à idées » instituée à une certaine époque n'a pas donné satisfaction. Anouk fait remarquer que tout en étant une bonne initiative démocratique, le glissement lié à l'exclusion des intervenants dans le choix du thème est dangereux et sa propre expérience l'amène à penser que l'on peut toujours évoluer et qu'à force de lectures, de travail, de réflexion on peut parvenir à faire bouger les limites et à se rapprocher du savoir et des échanges qu'il permet.

Plusieurs participants demandent si l'on peut envisager que 2 ou 3 thèmes soient soumis au vote lors de l'AG. Cette proposition n'est pas retenue car elle suppose que l'on revienne sur ce qui a été décidé lors de la réunion de l'atelier et aussi qu'une certaine méfiance s'instaure à l'égard des auditeurs alors même qu'on sollicite plus d'implication de leur part.

Jean-Robert fait enfin remarquer que, pendant plusieurs années, les thèmes ont été proposés par les intervenants auxquels les auditeurs ont toujours adhéré ; il pense donc que cette année un tournant peut être pris et qu'il est intéressant de tenter l'expérience d'autant plus qu'il y aura obligatoirement consultation des intervenants avant vote final. Gilles rappelle enfin que les auditeurs impliqués dans ce groupe de travail aimeraient pouvoir mener cette réflexion jusqu'au bout car c'est pour eux une façon concrète de construire un pont vers les auditeurs silencieux et de les amener à terme à s'impliquer dans la vie de l'Association.

Jean-Robert conclut les échanges en proposant d'appliquer les décisions prises lors du dernier CA et de ré-ouvrir le débat à la rentrée pour l'année suivante. Un seul thème sera donc soumis au vote de l'AG toutefois, pour des raisons de calendrier, il ne figurera pas sur la convocation à l'AG adressée aux adhérents ces jours-ci mais sera diffusé ultérieurement aux adhérents de l'UPA afin que chacun puisse en prendre connaissance et y réfléchir s'il le souhaite, avant le 13 juin 2014 jour de l'AG.

4/ Le renouvellement du CA à voter en AG

Pour mémoire le CA est constitué de 4 collèges dont les membres sont élus pour 3 ans ; il y a donc un membre de chaque collège à renouveler chaque année.

- - Collège Institutionnels : le mandat de l'association Echech au Crépuscule arrive à échéance. Le Délirium, partenaire régulier de l'UPA, est candidat sur ce collège.
- - Collège Fondateurs : le mandat de Bernard Proust arrive à échéance. Ce dernier ne se représente pas. Monique Lambert, membre démissionnaire du collège auditeurs, est candidate sur ce collège
- - Collège Intervenants : le mandat de Fabienne Dourson arrive à échéance. Cette dernière ne se représente pas. Anouk Bartolini, intervenante depuis plusieurs années, est candidate sur ce collège.
- - Collège Auditeurs : Monique Lambert est démissionnaire sur ce collège et Michèle Fraytag, dont le mandat arrive à expiration, ne se représente pas. Joëlle Dubreuil et Barbara Le Gall sont candidates sur ce collège.

5/ La demande d'une élue de la municipalité d'Avignon

Mme Lefèvre, élue de la municipalité, en charge du quartier de l'intra-muros, a manifesté son intérêt pour les activités de l'UPA auprès de Jean-Robert ; une invitation à participer à l'AG à titre individuel lui sera adressée ces jours-ci.

6/ Dernière mise au point concernant le projet de partenariat avec le Théâtre des Carmes

Jean-Robert souhaite revenir une dernière fois sur cet événement de début de saison qui a laissé des traces au sein des membres du CA. Un rappel historique du déroulement des événements est donc demandé à chacun en fonction de son implication à ce moment-là.

Un projet de partenariat avec le Théâtre des Carmes à partir du spectacle Thermidor Terminus avait été évoqué entre Joël Raffy et Jean-Robert dans le courant du mois de juillet 2013 ; un parrainage s'élevant à 300 € et le bénéfice du tarif réduit pour les auditeurs UPA qui se rendraient au spectacle était prévu. Ce dernier intéressé par le projet qui semblait s'inscrire dans le thème de l'année (l'Erreur...) lui a suggéré de soumettre le projet au CA de rentrée pour avis et validation par ses membres.

Lors du CA de septembre et, en l'absence de Jean-Robert, Joël Raffy a informé les membres présents de ce projet et de l'urgence de se positionner étant donné sa proximité dans le temps (spectacle programmé mi-octobre). Ensuite la précipitation a entraîné un ensemble d'erreurs dans la mise en place de cette opération : la remise du chèque de 300 € au Théâtre des Carmes par l'intermédiaire de Joël Raffy le jour de la rentrée de l'UP, le manque de lisibilité dans le positionnement du Théâtre des Carmes par rapport à l'UP.

Bernard Proust qui s'est rendu à une séance de travail avec Joël Raffy au Théâtre nous informe qu'il y a été question de l'organisation d'un événement autour de l'œuvre d'André Bénédetto auxquels différents partenaires culturels avignonnais pourraient être associés. Monique qui avait proposé de participer à cette réunion n'y a pas été conviée et déplore qu'aucun compte-rendu n'ait été communiqué aux membres du CA à l'époque.

La discussion sur cet épisode malheureux se conclut par les remarques de Fabienne et Jean-Robert qui soulignent l'importance de soumettre toute décision de ce type au vote du CA et au préalable de penser à inscrire tous les projets à l'ordre du jour du CA afin d'en avoir une meilleure lisibilité.

Le CA se termine sur cette recommandation et la séance est levée à 12h30 par le président.

Jean-Robert ALCARAS
Président

Michèle FRAYTAG
Secrétaire